

4L LN

47 Boulevard Richard Wallace

92800 PUTEAUX

SIRET : 910 230 762 00015

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 31 mars 2024**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 30 juin,

A 10 heures

Madame **NGUYEN Thuy Linh**, associé unique et président de la société **4L LN**, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 910 230 762, et dont le siège social est situé au 47 Boulevard Richard Wallace 92800 PUTEAUX.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2023,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ;
- L'affectation du résultat ;

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et se soldant par une perte comptable de **9 044 euros**.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à **9 044 euros** et l'impôt correspondant s'élevant à **0 euros**.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associé unique décide d'affecter **la perte** de l'exercice s'élevant à **9 044 €**, de la manière suivante :

- En report à nouveau débiteur soit 9 044 €

Après cette affectation, le total des capitaux propres sera de 956 €

TROISIEME RESOLUTION :

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique



4L LN

47 Boulevard Richard Wallace
92800 PUTEAUX
SIRET : 910 230 762 00015

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2024**

Concernant la résolution d'affectation du résultat votée
De l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, approuve les propositions du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par une perte de **9 044** euros, décide de l'affecter comme suit :

- En report à nouveau débiteur soit 9 044 €

Après cette affectation, le total des capitaux propres sera de 956 €

L'assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'associé unique



2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes					
Déclaration néante					
Si PME innovantes					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE					
adresse du siège social					
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :					
Adresse de messagerie					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
Activités exercées		Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	OUI	Si oui, nom du logiciel utilisé :		NETexcom	
ECF		Désignation du prestataire			
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :		I	Tél :
BCO 0150 RUE LAMARCK 75018 PARIS					
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :		I	Tél :

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément	
BCO			
0150 RUE LAMARCK			
75018 PARIS			
Visa : CGA		Viseur conventionné	X

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal					
Bénéfice imposable à 15 %					
Déficit				9 044	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values					
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%					
Plus-values à long terme au taux de 19%					
Autres Plus-values imposables au taux de 19%					
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%					
Plus-values exonérées art. 238 quindécies					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies					
Bénéfice ou déficit exonéré			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI					
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindécies du CGI)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
								Formulaire néant	
ACTIF			Exercice clos en N						
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2			Net 3	
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		010		012				
	Autres		014		016				
Immobilisations corporelles			028	2 823	030	867		1 956	
Immobilisations financières (1)			040		042				
Total I (5)			044	2 823	048	867		1 956	
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		050		052				
	Marchandises		060		062				
Avances et acomptes versés sur commandes			064		066				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés		068		070				
	Autres (3)		072	1 591	074			1 591	
Valeurs mobilières de placement			080		082				
Disponibilités			084	794	086			794	
Charges constatées d'avance			092		094				
Total II			096	2 385	098			2 385	
Total général (I + II)			110	5 208	112	867		4 341	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	10 000
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants					131		)	132	
Report à nouveau								134	
Résultat de l'exercice								136	-9 044
Subventions d'investissement								137	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	956
Provisions pour risques et charges				Total II				154	
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	672
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	2 712	)	172	2 712
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	3 384
Total général (I + II + III)								180	4 341
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	

(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	2 823
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE											
										Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N	
Produits d'exploitation											
Ventes de marchandises					209			210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215			214			
	services				217			218			
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232			
Charges d'exploitation											
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)								240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier			242		7 889	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle			243	)	244			
Rémunérations du personnel								250			
Charges sociales								252		288	
Dotations aux amortissements								254		867	
Dotations aux provisions								256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		)	262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)								264		9 044	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		-9 044	
Produits et charges divers											
Produits financiers								(III)	280		
Produits exceptionnels								(IV)	290		
Charges financières								(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		)	(VI)	300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348						
Impôts sur les bénéfices								(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310		-9 044	

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	9 044
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			342		
Zone franche urbaine (44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Investissements outre-mer				344					
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345					
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993					
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346			350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	9 044	
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	9 044	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES											
Formulaire néant											
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Fonds commercial		400		402		404		406			
Autres		410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472	2 823	474		476	2 823		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	2 823	494		496	2 823		
II	AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial				495		497		498		499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains				510		512		514		516	
Constructions				520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels				530		532		534		536	
Installations générales, agencements, aménagements divers				540		542		544		546	
Matériel de transport				550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles				560		562	867	564		566	867
TOTAL				570		572	867	574		576	867

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

2033D RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES											
										Formulaire néant	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
	Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
	Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
	Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
	TOTAL		680		682		684		686		
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises		
	Fonds commercial						681		683		
	Autres immobilisations incorporelles						700		705		
	Terrains						710		715		
	Constructions						720		725		
	Installations techniques, matériel et outillage						730		735		
	Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745		
	Matériel de transport						750		755		
	Autres immobilisations corporelles						760		765		
	TOTAL						770		775		
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
	TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)									780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
	Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	
	Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	
	Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	
	Déficits imputés									983	
	Déficits reportables									984	
	Déficits de l'exercice									860 9 044	
	TOTAL des déficits restant à reporter									870 9 044	
III DIVERS											
	Primes et cotisations complémentaires facultatives									381	
	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article						325				

154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	969
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE				
Formulaire néant				X
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
Total 1	106			0
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
Total 2	144			0
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121			
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150			
Total 3	152			0
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		137	0
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117			0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022			0
Effectifs au sens de la CVAE	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	du		au	
Date de cessation	186			

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL										2033F
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)										
										Formulaire néant
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise			901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			902		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise			903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			904	1 000	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :										
Forme juridique			Dénomination							
Numéro SIREN			Nombre de parts			% de détention				
Adresse (N°, type et libellé voie)										
Code Postal			Commune			Pays				
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre et Nom patronymique		Mme NGUYEN THUY								
Nom marital		LINH		% de détention		100,00		Nb de parts ou actions		1 000
Date de naissance		08/02/1986		N° Département		95000		Commune		GONESSE
								Pays		FR
Adresse (N°, type et libellé voie)		0000 47 BD RICHARD WALLACE								
Code Postal		92800		Commune		PUTEAUX			Pays	

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise		905		Formulaire néant	
Forme juridique		Dénomination		X	
Numéro SIREN (si société établie enFrance)		% de détention			
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	